

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 28 (1937)

Artikel: Coup d'oeil sur la Presse pédagogique romande
Autor: Grec, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-112473>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coup d'œil sur la Presse pédagogique romande.

IN MEMORIAM. Cet article devrait porter la signature d'Alb. Rochat, instituteur à Cully, rédacteur de la Partie pédagogique de l'Educateur. Alb. Rochat était tout désigné pour ce travail ; il avait réuni les documents nécessaires et en avait commencé l'étude lorsque la mort vint le surprendre en pleine activité. Nous avons repris ses notes, les avons mises au net, et nous nous excusons de traduire si imparfaitement la pensée de notre regretté ami.

C. G.

La grande diversité qui caractérise l'organisation scolaire en Suisse ne laisse pas d'étonner celui qui n'est pas au courant de notre système politique : les 25 législations cantonales régissant l'enseignement public compliquent singulièrement la tâche de celui qui veut se livrer à une étude approfondie du sujet. Les cantons, jaloux de leurs prérogatives, entendent rester maîtres chez eux en matière d'enseignement ; vouloir leur imposer les mêmes ordonnances, les astreindre aux mêmes obligations est chose fort difficile, sinon impossible : quelques essais infructueux en sont la preuve. Relevons toutefois que la Conférence suisse des chefs des Départements de l'instruction publique, avec son secrétariat permanent à Aarau, est un lien point négligeable entre les 25 Etats suisses.

Le corps enseignant, lui, sent en général davantage le besoin de sortir des frontières cantonales. La puissante association qu'est le Schweizerischer Lehrerverein groupe les 17 associations cantonales de la Suisse allemande et la *Schw. Lehrerzeitung*, son organe, tire à 5200 exemplaires.

Il vient de se constituer au sein du Schw. Lehrerverein une Commission intercantonale pour l'étude des Questions scolaires, et très obligeamment la Société pédagogique romande fut invitée à s'y faire représenter. Le but de cette commission n'est pas d'unifier l'enseignement, mais de chercher des points de contact et un terrain commun pour certains moyens d'éducation et d'instruction. L'œuvre des tableaux scolaires suisses qu'elle a mise sur

ped, d'entente avec la Commission fédérale des Beaux-Arts, est un commencement prometteur. La collaboration du personnel enseignant de toute la Suisse ne peut avoir que de bons résultats. Rappelons la grande manifestation de Genève, en 1896, où 1500 membres des corps enseignants de toute la Suisse étaient réunis en Congrès. Les études qui y furent présentées par MM. F. Guex, directeur des Ecoles normales de Lausanne, et Stucki, professeur au séminaire de Münchenbuchsee, sur l'enseignement éducatif, ont eu une influence considérable sur l'école de notre pays. Cette tentative de grouper les pédagogues de toute la Suisse pour échanger leurs idées n'a pas été renouvelée ; mais une convention établie entre le Schw. Lehrerverein et la Société pédagogique romande permet d'espérer l'organisation d'une nouvelle Journée des Instituteurs suisses, pour se servir du terme admis par nos collègues alémaniques (Lehrertag).

La Société pédagogique romande groupe 5 associations cantonales :

La Société pédagogique vaudoise ;
l'Union des Instituteurs genevois, section des Messieurs ;
l'Union des Institutrices genevoises ;
la Société pédagogique neuchâteloise et
la Société pédagogique jurassienne.

A partir du 1^{er} janvier de cette année, et après une période d'essai de deux ans, l'*Educateur* en est l'organe officiel obligatoire.

Retracer l'histoire de ce journal pédagogique, en suivre le développement est chose facile : en 1914, à l'occasion du Cinquantenaire de la S. P. R., un numéro spécial parut, écrit par le rédacteur d'alors, F. Guex, complétant une Notice historique sur la Société due à la plume de M. Ernest Savary, inspecteur scolaire, le futur Chef de service de l'Enseignement primaire dans le Canton de Vaud. Nous nous permettrons de nous référer à ces deux publications et même d'y faire d'amples emprunts.

En se constituant, le 24 janvier 1864, en Société des Instituteurs de la Suisse romande, les délégués de quatre cantons romands : Vaud, Neuchâtel, Fribourg et le Jura bernois, décidèrent la publication d'un organe périodique. Le premier numéro de l'*Educateur* sortit de presse le 1^{er} janvier 1865, dans le format qu'il eut jusqu'au 1^{er} janvier de cette année ; il était bi-mensuel, avec 16 pages de texte et son premier rédacteur en chef fut le Dr Daguet, l'historien fribourgeois. Ce premier numéro contenait un appel aux sections cantonales, un court aperçu historique sur la Société des Instituteurs romands, les premières pages d'un manuel de pédagogie de Daguet, un article de M. Pasquier, directeur de l'Ecole

normale d'Hauterive, sur l'enseignement du français et une biographie de M. Roger de Guimps.

« Ce n'est pas sans un sentiment d'admiration, disons-nous avec M. Savary, que nous avons feuilleté les pages jaunies de cette Revue pédagogique. Quels efforts elle a coûtés ! Quelle admirable énergie, quelle persévérance ont animé tous ceux qui ont travaillé à son développement et n'ont jamais désespéré de son incontestable utilité. » C'est toute l'histoire de l'Ecole romande que nous revivons en consultant les volumes de la collection complète que quelques bibliothèques ont la chance de posséder ; nous suivons toutes les tendances successives de la pédagogie ; nous sentons les efforts des maîtres pour s'adapter aux diverses méthodes, et nous avons aussi le tableau, peu réjouissant parfois, des luttes que l'instituteur eut à soutenir pour acquérir et maintenir une situation morale et matérielle digne de la profession.

Le principal animateur fut pendant de très longues années l'historien fribourgeois Daguet. Il a droit à la reconnaissance des éducateurs romands. C'était un homme d'une instruction supérieure, un esprit ouvert, suivant de près le mouvement pédagogique dans les pays voisins. Il publia dans l'*Educateur* son « Manuel de pédagogie », son « Abrégé de l'Histoire de la pédagogie » et de nombreuses études sur l'histoire nationale. Il fit connaître la vie et les œuvres du Père Girard, et, par ses Chroniques, il mettait les Romands au courant des choses scolaires de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie et d'Espagne.

« Fondé pour servir d'organe aux instituteurs de la Suisse française, écrivait Daguet dans un de ses rapports au Comité central, sans distinction de cantons et de croyance, l'*Educateur* a la mission d'entretenir le culte du patriotisme, de l'union et de la science au sein de la classe enseignante, en même temps que de travailler à l'avancement, c'est-à-dire à l'élucidation des principes et au perfectionnement des méthodes... Il faudra s'abstenir de tout ce qui pourrait blesser les sentiments religieux de l'un, les opinions politiques de l'autre... » Rien de nouveau sous le soleil ; c'est là que gît, aujourd'hui comme autrefois, la difficulté et ce qui a rendu la tâche difficile des divers rédacteurs de l'*Educateur* : on est souvent bien pointilleux dans le monde des pédagogues.

Dans ses premières années, l'*Educateur* se composait de deux parties : l'une publiant des articles de pédagogie générale ou de didactique ; l'autre, formée d'une chronique des faits et nouvelles concernant l'instruction publique. Des variétés scientifiques et surtout littéraires, non sans valeur, complétaient la matière habituelle du journal. La partie dite pratique n'existait pas. Elle était

cependant désirée par de nombreux abonnés, réclamée même par plusieurs qui auraient aimé trouver dans leur journal sinon des leçons modèles, du moins des matériaux propres à faciliter leur enseignement. Daguet résista longtemps. Ce ne fut qu'en 1871 qu'il introduisit deux ou trois pages consacrées à des exercices d'arithmétique, de géométrie ou d'orthographe, ces derniers suivis d'explications lexicologiques et grammaticales. Essai timide, mais qui fut si apprécié que cette partie pratique prit une grande extension dans la période de 1887 à 1889, puis de 1899 à 1914.

La direction de la Société des Instituteurs romands passant successivement dans les divers cantons romands, comme aujourd'hui d'ailleurs, chaque comité apportait à l'organe officiel les changements lui paraissant utiles ou correspondant à la mentalité de son canton. Des changements : pas trop. Le rédacteur Daguet tenait à son œuvre et savait la défendre. Il supportait mal la critique, y répondant de sa belle plume, en termes pas toujours modérés : le fougueux Daguet avait tout du polémiste !

Ces critiques, il est intéressant de les reprendre : elles sont les mêmes qu'aujourd'hui, fort diverses, contradictoires. Les deux courants subsistent ; les uns veulent une tribune d'opinions, faisant de l'*Educateur* un journal d'avant-garde où sont débattus les sujets pédagogiques, voire sociaux, de l'heure. Les autres, lui opposant certaines revues étrangères, françaises surtout, demandent de la matière servant à la préparation journalière de leurs leçons.

Une revision des statuts de la Société pédagogique de la Suisse romande amena en 1889 un changement dans l'administration et surtout la rédaction de l'*Educateur*. Des dissensions avaient peu à peu surgi entre le comité de la Société et le rédacteur du journal. Le Dr Daguet, après avoir été si longtemps à sa tête, avait fini par le considérer comme sa chose et se pliait mal aux exigences des dirigeants de l'association. Cette revision des statuts amena la désignation d'un Comité directeur à qui étaient attribuées la rédaction, l'administration et la surveillance de l'*Educateur* ; un membre du dit comité devenait directeur du journal et un autre gérant. Des correspondants cantonaux, à traitement fixe, tenaient les lecteurs au courant de tous les faits scolaires importants de leurs cantons respectifs. Le Dr Daguet fut déchargé de ses fonctions de rédacteur. Agé de 75 ans, il avait été 25 années à la tête du journal et il convient de rendre hommage à son travail et à son dévouement. « Pendant 25 ans, dit M. Savary, avec une régularité exemplaire, il donna à notre organe de substantielles études littéraires et pédagogiques. Doué d'une mémoire remar-

quable, d'une puissance de travail peu commune, il s'efforçait de tenir les membres du corps enseignant au courant de toutes les améliorations scolaires réalisées ailleurs. Le Dr Daguet était sans doute autoritaire, considérant l'*Educateur* comme sa chose, corrigeant les articles qu'on lui adressait, dans le fond et dans la forme ; son caractère n'était pas toujours agréable ; il donnait, ici et là, des coups de boutoir qu'on lui pardonnait difficilement, mais son inlassable activité ne doit pas être méconnue et ce serait ingratitude de ne point relever son ardent amour pour l'école populaire et la démocratie suisse. »

Cette mise à la retraite l'affligea beaucoup et, retiré dans le canton de Neuchâtel, il attendit la mort en achevant une des études pédagogiques les plus fortes du XIX^e siècle, l'*Histoire du Père Girard*.

Le Dr Daguet fut remplacé par M. Ed. Clerc, directeur des Ecoles à La Chaux-de-Fonds. Il fut le directeur du journal et comme tel il sut lui conserver une excellente tenue ; quelques améliorations qu'il y apporta furent bien accueillies et lui valurent une augmentation d'abonnés. A ses débuts, l'*Educateur* en comptait 510 ; en 1866, ce chiffre monta à 976, puis à 1470 en 1889, pour redescendre à 950 en 1891 et même à 905 en 1898. En 1901, il remonta à 2008.

Le Congrès de Bienne, en 1898, apporta de profondes modifications à l'*Educateur*. Le fait de transférer à chaque période trisannuelle la rédaction de l'organe officiel de la S. P. R. d'une ville dans une autre n'était pas sans inconvénients. Il fut décidé que Lausanne en serait dorénavant le siège permanent, et F. Guex, directeur des Ecoles normales vaudoises, en devint le rédacteur en chef. En outre, M. Fritz Payot, libraire à Lausanne, céda à la S. P. R., sous certaines conditions, ses droits sur l'*Ecole*, journal pédagogique vaudois dont il était propriétaire-éditeur. La convention qui sanctionnait la fusion des deux principaux périodiques scolaires de la Suisse romande a déployé ses effets jusqu'à la fin de l'année dernière.

Alors commença la période la plus féconde de l'*Educateur*. Il parut tous les samedis, régulièrement avec 16 pages. La partie pratique, rédigée par M. Alexis Reymond, instituteur à Morges, puis par M. Ulysse Briod, maître à l'Ecole d'application de Lausanne, prit une grande extension.

Après avoir été 18 ans le directeur de l'*Educateur*, F. Guex se voit contraint, par la maladie, de renoncer à ses fonctions à la fin de 1916. On ne manqua pas, à cette occasion, de relever les brillantes qualités du grand défenseur de l'école populaire et de dire tous les services rendus au journal qu'il dirigea avec tant de

compétence et d'autorité. M. *Ernest Briod* lui succéda. Le choix n'aurait pu être plus heureux : sous cette nouvelle direction l'*Educateur* ne déchet pas, loin de là. Une modification s'opéra dans la forme ; dès 1917, le journal paraît sous le même titre en deux séries, A et B, alternant de samedi en samedi. La série A contient des articles de fond, des comptes rendus critiques, la revue des idées, les enquêtes, la correspondance qui se rapporte à ces matières. La série B publie ce que nous appelons la partie corporative : les communiqués du Bureau du Comité central, ceux des comités de sections et la chronique scolaire. La partie pratique qui y figure aussi se trouve réduite. Cette distinction des numéros aboutit, en 1921, à la création du *Bulletin*, organe corporatif, séparé de l'*Educateur*, organe pédagogique. Un remaniement fut aussi opéré dans la direction. MM. *Pierre Bovet* et *Alb. Chessex* devinrent rédacteurs de l'*Educateur*, et *Alb. Rochat*, rédacteur du *Bulletin corporatif*. M. P. Bovet était le directeur de l'Institut Rousseau ; la S. P. R. en l'appelant à la rédaction de son organe pédagogique, voulut marquer sa sympathie et son admiration pour l'Ecole des Sciences de l'Education, et pendant quelques années, six numéros de l'*Educateur* furent consacrés aux travaux de l'Institut Rousseau qui, précédemment, étaient publiés dans l'*Intermédiaire des Educateurs*.

Fin 1927, nouveaux changements : M. Chessex renonce à ses fonctions, M. Alb. Rochat le remplace et M. Ch. Grec prend la rédaction du *Bulletin corporatif*. La mort enleva subitement au cours de l'année dernière, M. Alb. Rochat, qui était devenu, par la démission de M. Bovet, seul rédacteur de l'*Educateur*, et c'est un Genevois, M. Rudhardt, qui le remplace depuis le 1^{er} janvier de cette année.

La division du journal en deux parties ne fut pas heureuse au point de vue financier. Certaines sections cantonales rendirent l'abonnement au *Bulletin* obligatoire pour leurs membres, tandis que les abonnés à l'*Educateur* diminuaient sans cesse, malgré les efforts des divers comités. En 1935, on revint à la forme ancienne, publication de 48 numéros annuels contenant une partie corporative et une partie pédagogique de 8 pages chacune, avec abonnement obligatoire pour tous les membres de la S. P. R. Cette combinaison, admise tout d'abord à titre provisoire, est définitive à partir du 1^{er} janvier de cette année. Le format normal a été adopté et les caractères d'impressions unifiés. Tel se présente aujourd'hui le principal journal pédagogique de la Suisse romande.

De 1905 à 1920, la Société pédagogique vaudoise, section de la Société pédagogique romande, eut son *Bulletin*. La publication de ce périodique fut décidée au Congrès de Moudon, et le premier

numéro parut le 1^{er} octobre 1905. Depuis longtemps le corps enseignant vaudois réclamait un journal dans lequel il pût exposer ses désirs, discuter de ses affaires et défendre ses intérêts. Il ne s'agissait nullement de faire concurrence à l'*Educateur*, mais l'*Educateur*, journal romand, devait nécessairement limiter la place réservée aux chroniques cantonales. Ce *Bulletin* parut à époques irrégulières, généralement deux fois l'an, et spécialement à l'occasion des assemblées des délégués, dont il donnait le compte rendu complet, ainsi que le rapport du comité et les comptes annuels. Nous y trouvons, année après année, la liste des membres de la S. P. V. Rédigé par un des membres du Comité central, il servait plus spécialement à mettre au courant les membres des faits et gestes du Comité. Il n'eut plus sa raison d'être à partir de la séparation de l'organe de la Société pédagogique romande en *Educateur* et *Bulletin corporatif*, ce dernier laissant à la chronique vaudoise une place suffisante.

Le corps enseignant vaudois a toujours eu l'esprit corporatif développé, et, fait réjouissant à relever, a toujours désiré compléter ses connaissances pédagogiques en cherchant à savoir ce qui se passe dans la classe de ses collègues pour en faire bénéficier son enseignement. En 1842 déjà, paraissait à Lausanne, sous le nom de l'*Instituteur vaudois*, un journal pédagogique. C'était l'organe d'une société d'instituteurs primaires, dont l'activité fut grande durant quelques années, mais qui fut victime des événements politiques de l'époque ; en 1847, l'*Instituteur vaudois* cesse de paraître. En 1862, la Société des instituteurs se reconstitue et son organe officiel est le *Journal de la Société pédagogique vaudoise*. C'était une modeste feuille de 16 pages, paraissant deux fois par mois. Elle ne contenait que des articles généraux, sans partie pratique. Ce qui ressort principalement de la lecture de ce périodique, c'est la situation précaire des instituteurs vaudois ; en vers et en prose, les rédacteurs ne cessent de demander une amélioration. L'activité de ce journal fut particulièrement grande en 1864, à l'occasion de la préparation de la loi sur l'instruction publique. Malheureusement, il n'eut qu'une existence éphémère ; il disparut avec cette année 1864, du fait de l'entrée de la Société pédagogique vaudoise dans le giron de la Société pédagogique romande, qui venait de se constituer.

Le 1^{er} janvier 1873, M. Gaillard-Pousaz, instituteur à Riex, fondait à Lausanne un journal qu'il appela l'*Ecole : journal populaire d'éducation*, portant comme épigraphe : *Eprouvez toutes*

choses et reprenez ce qui est bon. Son but : *exciter l'intérêt des parents pour l'éducation des enfants.* Après quatre années prospères, ce journal devient propriété de M. Imer-Cuno, libraire à Lausanne (de la maison Imer et Payot, plus tard Payot). Il s'appelle encore *l'Ecole*, mais porte en sous-titre « Recueil pédagogique et littéraire ». Il paraît tous les quinze jours, le nombre des pages variant de 8 à 32.

En devenant aussi littéraire, le journal pédagogique introduit un choix de morceaux en vers ou en prose empruntés le plus souvent aux auteurs contemporains. Il se propose en outre d'y ajouter des actualités et des variétés scientifiques, géographiques, historiques, car « son ambition, dit son directeur dans le premier numéro de l'année 1880, serait que, tout en restant un journal pour *l'école*, ce petit recueil devînt aussi le journal de la *famille* et contribuât en quelque mesure à intéresser les parents au travail de leurs enfants en leur fournissant l'occasion de s'instruire, de se récréer avec eux en occupant ensemble leurs pensées de ces choses vraies, pures et aimables que nous recommande saint Paul ». Effectivement, pendant quelques années, nous trouvons dans *l'Ecole*, sous la rubrique « Récréations », des questions et des problèmes divers : énigmes historiques et géographiques, charades, mots carrés, etc., à l'usage des enfants, les gagnants recevant comme récompense un petit volume ou une jolie photographie.

M. Gaillard-Pousaz reprit quelque temps la direction de *l'Ecole*, mais la quitta définitivement en 1893, lorsqu'il fut nommé adjoint au Département de l'Instruction publique. Un comité de trois membres lui succède, tous trois instituteurs. M. Perrin, instituteur à Lausanne, est désigné en 1896 comme seul rédacteur sous le contrôle d'un comité de neuf membres, dans lequel nous trouvons MM. F. Guex, directeur des Ecoles normales, L. Jayet et U. Briod, maîtres à l'école d'application, trois instituteurs lausannois et trois instituteurs du canton. La maison F. Payot, libraire, est propriétaire du journal et est chargée de l'administration.

Pendant un quart de siècle, *l'Ecole* eut ses fidèles abonnés en terre vaudoise. Peu à peu les parents, à qui elle voulait aussi s'adresser, la quittent et elle devient presque exclusivement le journal des instituteurs vaudois. Petit à petit, elle avait diminué l'importance de la partie récréative et même littéraire pour devenir plus pédagogique. Elle était à l'origine bi-mensuelle ; pendant longtemps elle compta 36 numéros par an ; à partir du 1^{er} janvier 1898, elle paraît chaque samedi. Cela ne dura d'ailleurs qu'une année, puisqu'à la fin de 1898 elle fusionna avec *l'Educateur*.

Certainement l'*Ecole* a rendu de grands services aux instituteurs vaudois ; l'*Educateur* eut en elle un rival sérieux. L'on peut se demander pourquoi, en pleine prospérité, au moment où sa fusion avec l'*Ami des Instituteurs* lui donnait une autorité nouvelle, elle s'arrête en si bon chemin et fusionne à son tour avec l'*Educateur*. Son rédacteur, M. Marius Perrin, en donne les raisons dans son dernier numéro, le 17 décembre 1898 : « Au-dessus des intérêts particuliers d'un journal, au-dessus des intérêts d'un canton et d'un ensemble de lecteurs, il y a l'intérêt du corps tout entier. C'est à ce corps des instituteurs romands que nous avons cru de notre devoir de sacrifier l'*Ecole*, quelque pénible que soit ce sacrifice pour ceux qui nous ont précédés comme pour nous-mêmes. Il nous a semblé que le moment était venu de faire un pas en avant... Oui, le moment est venu d'avoir un seul journal qui unisse tous les instituteurs romands dans une même pensée et dirige leurs efforts vers un double but : l'amélioration graduelle de leur position et le progrès intellectuel et moral du pays. »

Bien que l'*Ecole* ait toujours prétendu être un journal indépendant, à maintes reprises on lui reprocha, à tort ou à raison, d'avoir des attaches avec le gouvernement et de ne pas faire entendre suffisamment la voix des instituteurs. Les critiques s'élevèrent particulièrement vives vers 1890, si bien qu'en 1893, trois maîtres primaires de la région de Nyon, A. Thuillard, à Le Vaud, E. Roulet, à Marchissy, et C. Kolheim, à Burtigny, fondèrent l'*Ami des Instituteurs*, organe du Corps enseignant de la Suisse française ; sa devise était « Amitié, Solidarité, Progrès ». L'*Ami* paraissait le 1^{er} et le 15 de chaque mois d'abord, puis en 1896 toutes les semaines, en fascicules de 12 pages. Il contenait une fort intéressante partie scolaire : modèles de compositions, dictées orthographiques, poésies, exercices d'arithmétique, de géométrie et de comptabilité, chants inédits, œuvres de collègues, dessins de travaux manuels féminins. Dans la « Chronique suisse » de la Partie générale, Vaud occupait la plus grande place ; mais des correspondants réguliers mettaient les lecteurs au courant des principaux événements des divers cantons romands.

A l'Exposition nationale de Genève, en 1896, l'*Ami* obtint une mention honorable. C'est, d'ailleurs, la seule revue pédagogique de la Suisse romande qui reçut une récompense. Ce journal fut très bien accueilli, dans le canton de Vaud spécialement : son allure quelque peu frondeuse n'était pas pour déplaire. Il occupe, comme le disent ses rédacteurs dans le premier numéro de la

troisième année, une place honorable parmi les publications pédagogiques de la Suisse romande. Les instituteurs « ont vu comment l'*Ami*, tout en restant dans les limites de la bienséance et du respect dû aux autorités, a affirmé et défendu les droits du corps enseignant ; ils ont pu se convaincre que nous sommes un organe absolument indépendant, nous tenons à ce qu'on ne l'oublie pas ». Il avait cependant affaire à forte partie, l'*Ecole* était son grand rival, et la lutte entreprise ne tarda pas à être inégale. La question financière joua le grand rôle ; pour que le journal pût vivre, il eût fallu de nombreux abonnés, des capitaux pour le lancer. Aussi, en 1897, après six ans d'existence, l'*Ami* fusionna avec l'*Ecole* : c'était une charge trop lourde pour des instituteurs dont la situation, alors comme aujourd'hui, alors moins encore qu'aujourd'hui, n'était dorée.

Depuis 1928, le corps enseignant secondaire vaudois et neuchâtelois a un périodique : le *Bulletin de l'Enseignement secondaire*. Il est publié par la Société vaudoise des maîtres secondaires et par la Société neuchâteloise des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur. Le premier numéro, février 1928, publie une note liminaire donnant la raison d'être de ce périodique et les circonstances auxquelles il doit sa création. Son but : rechercher le contact intellectuel et professionnel entre Vaudois et Neuchâtelois ; permettre aux préoccupations d'ordre corporatif de s'exprimer ; publier les communications administratives concernant le ménage des deux sociétés. Une partie pratique est prévue, où l'on trouve des sujets d'examens, des faits, des expériences et une page d'opinions, de nouvelles cueillies dans la presse professionnelle suisse et étrangère. « Ce périodique, dit M. Perrin, président de la Société vaudoise des maîtres secondaires, est très utile aux deux comités qui y publient leurs rapports ». La collection, pour n'être pas encore très volumineuse, n'en forme pas moins une intéressante source de documentation : nous y trouvons de fortes études sur les programmes des écoles secondaires, la façon de les interpréter ou leur allégement désirable ; des articles variés, d'une haute tenue littéraire, de philosophie, de psychologie et de littérature ; des analyses bibliographiques. Chacune des deux sociétés en a la direction pour 3 ans ; dès cette année elle passera à Neuchâtel.

Le corps enseignant du Jura bernois jouit d'une situation spéciale au sein de la Société pédagogique romande ; il n'est pas astreint à l'abonnement obligatoire à l'*Educateur*. Faisant aussi partie de la Société des instituteurs bernois, il en reçoit l'organe :

l'Ecole bernoise. Le rattachement des Jurassiens à deux groupements pédagogiques s'explique : la Société des instituteurs bernois soutient spécialement leurs intérêts matériels, tandis qu'ils ont besoin de la Société pédagogique romande au point de vue linguistique et culturel.

Alors que l'ancien canton possédait depuis très longtemps son journal pédagogique, le Jura n'eut qu'à partir de 1899, seulement, un *Bulletin*, publié occasionnellement par le secrétariat du Berner Lehrerverein aux fins de renseigner les membres sur les questions corporatives les concernant. En avril 1921, le *Berner Schulblatt* devient l'organe de tous les membres de la Société, jurassiens de langue française compris ; il porte dès lors en sous-titre *Ecole bernoise* ; le prix de son abonnement est compris dans la cotisation.

Ce périodique est bilingue, la partie allemande occupant naturellement la plus grande place, sans pour cela cependant que la partie française soit préteritiée. Les rédactions sont nettement séparées. M. G. Moeckli, maître au progymnase de Porrentruy, est l'actuel rédacteur de la partie française. Les communications du Comité central paraissent en traduction dans les deux langues, mais les deux parties sont absolument indépendantes quant aux articles de fond ou les informations.

Un supplément paraît mensuellement sous le titre *Schulpraxis* et, sur douze numéros, contient annuellement en annexe 7 ou 8 fascicules en français, le *Bulletin pédagogique* de la Société des instituteurs bernois. Les sujets qui y sont traités ne sont certes pas sans valeur. La table des matières de l'année 1936-1937 contient : 1° *Français* : L'enseignement de la composition à l'école secondaire ; 2° *Pédagogie* : Les phénomènes de mémoire. — Enseignement ménager pour garçons. — Un enseignement ultra-moderne ; 3° *Histoire* : L'histoire du droit au service de l'enseignement. — Les problèmes méditerranéens ; 4° *Géographie* : Géographie humaine. — Images de la Suisse ; 5° *Divers* : La S. d. N. en 1936. — Les Vitamines. Le tout forme un recueil de 128 pages.

Les instituteurs de la partie française de *Fribourg*, pas plus que ceux du *Valais romand*, ne font partie de la Société pédagogique romande. Fribourg fut cependant un des cantons fondateurs de cette association et en fit partie jusqu'en 1877. Dès lors, et malgré de réitérées tentatives des divers comités, le corps enseignant romand fribourgeois se tient à l'écart.

Le 15 novembre 1871, un comité d'initiative composé de professeurs, d'inspecteurs scolaires, d'instituteurs, de prêtres et de laïcs convoquait au Lycée de Fribourg une assemblée à laquelle

assistèrent 1900 citoyens. Là fut constituée la Société fribourgeoise (catholique) d'éducation. Son but immédiat était la défense de l'école chrétienne et catholique, à la suite des attaques du Kulturkampf. Le 1^{er} janvier 1872 paraissait le *Bulletin pédagogique*, organe de cette société. Ce périodique en est donc aujourd'hui à sa 66^e année. Jusqu'en 1901, il était mensuel, de 1902 à fin 1921 bi-mensuel, avec interruption en été ; depuis et jusqu'à la fin de 1937, il a paru 15 fois l'an, entremêlé de 5 numéros du *Faisceau mutualiste*, organe de la Société de secours mutuels du corps enseignant.

A la demande de l'Association cantonale du corps enseignant primaire et secondaire, association qui vient de se constituer, l'arrangement suivant est intervenu avec le Comité de la Société d'éducation : les deux organes, le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent alternativement, à raison de 14 numéros du *Bulletin* et 6 numéros du *Faisceau*, ces derniers tous les deux mois à partir du 1^{er} février, chaque numéro comprenant dans la règle 16 pages. Les deux publications ont chacune leur comité et leur rédacteur distincts, mais les deux comités de rédaction peuvent avoir des réunions communes. Tous les abonnés au *Bulletin* reçoivent le *Faisceau* pour un même et unique prix d'abonnement annuel, actuellement de 6 francs.

En entrant dans sa 66^e année, le *Bulletin pédagogique* souhaite dans son numéro du 1^{er} janvier 1937 une année de bon labeur pour l'éducation chrétienne ; il la souhaite « à tous ceux et à toutes celles qui œuvrent dans l'enseignement officiel et dans les écoles privées, à tous ceux et à toutes celles qui, retirés après une carrière bien remplie, continuent à nous aider de leur sympathie, de leurs conseils, de leurs prières ; à tous ceux et à toutes celles qui, sans appartenir au corps enseignant, comprennent le devoir de l'aider : prêtres de nos paroisses, médecins, braves gens de toutes conditions, conscients de l'importance de notre mission pour le pays ».

Ces souhaits de bonne année contiennent tout le programme du *Bulletin pédagogique* : la défense de l'école catholique, but qu'il s'était proposé lors de sa création et auquel il est resté fidèle.

Les divers rédacteurs qui se sont succédé à sa tête furent des aumôniers et professeurs à l'Ecole normale d'Hauterive ; MM. Horner, Tanner, Favre ; les directeurs de cette école : MM. Jules Dessibourg et Eug. Dévaud ; il y eut aussi M. Firmin Barbey, inspecteur scolaire. Actuellement, c'est M. le Dr Léon Barbey, aumônier et professeur à Hauterive, qui en a la direction, assisté d'un comité de rédaction composé d'un inspecteur scolaire secondaire, d'un inspecteur scolaire primaire et d'un instituteur.

L'accord intervenu avec le *Faisceau mutualiste* n'a en rien changé la ligne de conduite du journal. Il publie, dans une partie officielle, toutes les communications au corps enseignant primaire et secondaire ; une partie non officielle s'occupe des intérêts matériels du personnel enseignant. La partie pédagogique et méthodologique est largement développée, mettant l'école fribourgeoise au courant du mouvement pédagogique.

Le *Faisceau mutualiste* fut donc à ses débuts l'organe de la Société de secours mutuels du Corps enseignant fribourgeois, journal bilingue, la Société de secours mutuels englobant l'ensemble du canton. Nous y trouvons en premier lieu tous les renseignements relatifs à la caisse de secours et à la caisse de retraite des instituteurs ; puis des articles pour la défense du Corps enseignant et d'autres traitant des questions sociales. La question du Corporatisme en Suisse, et particulièrement la loi fribourgeoise sur la corporation, a fait l'objet d'une étude approfondie et fort intéressante. La société dont il devient l'organe, l'Association cantonale du Corps enseignant primaire et secondaire, s'est constituée sur les bases du corporatisme.

Passons dans le Valais romand. L'*Ecole primaire* est l'organe de la Société valaisanne d'éducation. Cette revue paraît à Sion 14 fois pendant le cours scolaire en fascicules dont le nombre de pages varie de 24 à 32. Fondée en 1881, elle eut, de 1850 à 1855, un précurseur : L'*Ami des Régents*. En 1902, elle fusionna avec le *Bulletin pédagogique* fribourgeois. Ce mariage ne dura guère, le divorce survint l'année suivante déjà ; toutefois de nombreux Fribourgeois lui sont restés fidèles.

L'*Ecole primaire* n'a connu que deux rédacteurs. De sa fondation à 1925, elle fut dirigée par M. Pignat, chef de service au Département de l'Instruction publique du Valais ; il fut remplacé par M. Delaloye, secrétaire au même département, qui s'occupe de tout ce qui concerne la publication de ce périodique.

Cette revue contient les communications officielles du Département et des Inspecteurs, puis une partie théorique, comprenant des articles de pédagogie générale, une partie pratique donnant des leçons préparées, des textes ou des épreuves d'examen, et enfin : « Nos Pages ». Cette dernière rubrique est le Courrier des Institutrices et plus particulièrement de la Société des Institutrices du Valais romand. L'Union du Personnel enseignant valaisan se sert aussi de l'*Ecole primaire* pour les communications à ses membres.

D'inspiration nettement catholique, cette revue pédagogique est d'une excellente tenue. Elle ne connaît pas les discussions

passionnées, les controverses violentes ni les récriminations acerbes. Elle s'efforce de stimuler le zèle des instituteurs, les tenant au courant des méthodes nouvelles. Elle cherche à leur insuffler l'amour de leur vocation, à les convaincre de l'importance de leur tâche éducative et de leur influence morale sur les populations où ils sont appelés à œuvrer. Voici, d'ailleurs, pris au hasard dans les numéros du début de cette année 1937, quelques sujets traités dans la Partie théorique : De l'encouragement. — Tenir. — L'altruisme à l'école. — De la culture du sens social à l'école. — Rôle économique de l'école. — Un mot de pédagogie sexuelle. — La politesse à l'école. — La vie chrétienne. — Ce qu'enseigne la montagne. — Trois défauts en pédagogie. Chaque numéro contient en outre un appel de la Commission cantonale pour la protection de la nature, dont les instituteurs sont naturellement les meilleurs agents.

Conformons-nous à la tradition qui rattache la Suisse italienne à la Suisse romande, et parlons du *Tessin*. Il y a cent ans, c'était en 1837, Stephano Franscini fondait dans ce canton la société « Amici dell' Educazione del Popolo ». On était à l'époque où, sous des influences nombreuses et diverses, pédagogiques, religieuses, politiques, on cherchait dans la plupart des cantons à faire triompher la cause de l'instruction populaire. Pour que les citoyens fussent dignes des droits nouveaux qui leur étaient accordés par les nouvelles constitutions des cantons « régénérés », pour qu'ils en fassent bon usage, il était nécessaire d'instruire et d'éduquer le peuple. Tel était le but de cette société qui, en 1859, se donna comme organe l'*Educatore della Svizzera italiana*. Saluons ce doyen de la presse pédagogique romande. Aujourd'hui encore, sous sa couverture chaudron, il est plus jeune que jamais. Le Comité directeur de la société en a la responsabilité, mais il est placé sous la direction de l'un de ses membres, aujourd'hui M. le Directeur Ernesto Pelloni, à Lugano. L'*Educatore* paraît mensuellement en brochure in-quarto, de 32 à 40 pages.

Au point de vue pédagogique, l'*Educatore* est en plein dans le courant des idées modernes : le Tessin compte bon nombre d'éducateurs d'élite, dont cette revue pédagogique est heureuse de faire connaître les opinions et le fruit de leurs expériences, comme elle renseigne ses lecteurs sur ce qui se passe ailleurs dans le domaine éducatif, pédagogique et didactique. L'*Educatore* n'est pas un journal de « spécialistes », mais bien une revue d'éducation populaire au sens élevé du terme, qui ne craint pas de se jeter dans la mêlée quand il y va de l'avenir du Tessin.

Les membres du corps enseignant tessinois sont actuellement constitués en une association : l'Unione Magistrale Ticinese, section du Schw. Lehrerverein ; depuis 1922, les membres reçoivent gratuitement l'organe officiel, l'*Unione Magistrale*. Périodique mensuel, rédigé et administré par le Comité, ses tendances sont naturellement corporatives. Cependant, souvent il étend son rayon d'action et prend vigoureusement la défense de l'Ecole chaque fois qu'il la sent menacée. En ces temps d'impécuniosité générale où l'Etat cherche à faire des économies partout et, en particulier, dans le domaine de l'instruction publique, l'*Unione Magistrale* ne manque pas de lutter contre les mesures injustifiées prises dans ce but.

Nous avons ainsi fait le tour de la Suisse romande ; Neuchâtel et Genève n'ont pas de journal spécial, l'*Educateur* étant servi aux membres de l'Union des Instituteurs et Institutrices genevois et de la Société pédagogique neuchâteloise. Le sujet est loin d'être épuisé, et l'étude ci-dessus est bien imparfaite et bien incomplète. Nous la terminons en formulant le désir exprimé par Alb. Rochat : « Puissent ces lignes présenter quelque intérêt pour ceux que préoccupent chez nous les questions pédagogiques et qui souhaitent voir une concentration d'efforts isolés, qui trop souvent s'ignorent mutuellement et qui tendent pourtant au même but : l'Ecole meilleure pour le bien du Pays. »

Ch. GREC.
